



**UPN 80<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire**  
**Mercredi 29 mars 2023 – 13h30 – Pavillon des Fêtes, 2325 Les Planchettes**

Le comité central

Natacha Stauffer, présidente  
Marlise Baur, vice-présidente  
Martine Maurer, secrétaire  
Barbara Saisselin, caissière  
Véronique Eschler, web master  
Stéphanie Ducommun, membre  
Laetitia Petitpierre, membre

La présidente Natacha Stauffer salue et souhaite la bienvenue à l'assemblée réunie ici aux Planchettes et souligne qu'il s'agit de la seconde fois qu'elle a la chance d'officier dans cette belle salle.

Elle salue particulièrement les invités présents :

- USPF : Mme Sonja Kolly, déléguée
- ARPP : Mme Sandra Demont
- Membre d'honneur : Mme Josiane Matthey
- SAGR : M. Patrick Vaudroz
- CNAV : M. Stéphane Rosselet, président
- CNAV : Mme Laetitia Balossi, secteur assurances
- BIO NE : M. Stéphane Challandes
- JRN : Mme Aurélie Wälti et M. Thomas Cassi
- Commune des Planchettes : M. Bernard Chavanne
- AGRI : Mme Denise Faivre
- FRC : Mme Nicole Galland

...et les délégations des cantons romands :

- Paysannes vaudoises : Mmes Corinne Nicod et Maud Monnier-Décopet
- Paysannes jurassiennes : Mmes Simone Clémence et Jeanne Jolidon
- Paysannes du Jura Bernois : Mme Isabelle Kämpf
- Paysannes genevoises : Mmes Sandra Baudet et Karin Kamber
- Paysannes fribourgeoises : Mmes Murielle Chassot et Véronique Yerly
- Paysannes valaisannes : Mmes Mélanie Jordan et Valérie Berra

Se sont excusés :

- CNAV : M. Yann Huguelit, directeur
- LANDI : M. Laurent Petitpierre
- USPF : Mme Anne Challandes, présidente
- Prolait
- Mme Aurélie Guignard

La présidente remercie également vivement les sections des paysannes de La Chaux-de-Fonds et des Planchettes pour l'organisation de cette journée.

En guise de préambule, Natacha Stauffer présente en quelques mots le costume neuchâtelois, puisqu'il est à l'honneur aujourd'hui pour cette 80<sup>ième</sup> assemblée générale :

Le COSTUME NEUCHATELOIS est un habit de campagne ou de travail et est symbole de tradition, diversité géographique et lien social.

Pendant des siècles, les paysannes et vigneronnes se sont signalés par leur costume particulier. Ce sont d'abord des vêtements de travail conçus pour le besoin de sa profession avec des robes larges favorisant ainsi les mouvements du corps. A la campagne les femmes de la terre confectionnaient souvent elles-mêmes leurs vêtements.

Le costume renaît au milieu de la première guerre mondiale. En 1926 se crée à Lucerne la fédération nationale des costumes.

Le costume se compose de la robe tissu mi-fil ou lainage de couleur bleu ou rouge. D'un tablier en mi-fil rayures verticales, d'une blouse mi-fil blanc et d'un fichu blanc. D'une paire de chaussettes blanches et de souliers noirs avec boucle. Ainsi que d'un chapeau de paille et d'un châle non obligatoire mais utile contre le froid, tricoté en laine blanche.

En 1948 les premiers costumes de paysannes sont accueillis avec enthousiasme. Plusieurs cours donnés par des couturières professionnelles ont été organisés dans les groupes du canton.

Il y a quelques années le costume était porté plus souvent et régulièrement. Maintenant, il est encore porté lors de cortèges, lors de la Fête des Vignerons et tous les deux ans à l'assemblée générale de l'USPF.

Enfin, en février dernier, Marlise Baur et Josiane Mathez qui est la responsable du costume neuchâtelois ont organisé une bourse aux costumes qui a rencontré un joli succès. Merci beaucoup !

En 2011, le gilet de l'UPN en matière softshell a été créé pour les dames plus réticentes à porter le traditionnel costume. Et pour terminer, notons également l'acquisition du foulard pour le 75<sup>ième</sup> anniversaire.

Notre présidente profite de l'occasion pour saluer la section genevoise des paysannes qui vient également de fêter ses 80 ans d'existence.

Avant de poursuivre, Natacha Stauffer demande à l'assemblée une minute de silence et l'invite à se lever afin d'honorer la mémoire des membres disparues, il s'agit de :

- Mme Eveline Guye - Les Ponts-de-Martel
- Mme Mina Mottier – Val-de-Travers
- Mme Sonya Aschwanden – La Sagne
- Mmes Marie-Paule Zwahlen, Gisèle Jeckelmann, Lucienne Christen et Milly Junod – Val-de-Ruz
- Mmes Claudine Rohrbach et Mady Schlunegger – La Chaux-de-Fonds
- Mmes Huguette Vouga et Lucette Brunner – Bevaix
- Mmes Monique Cuany et Madeleine Rognon – Haute-Béroche
- Mme Chantal Robert – La Brévine

Nous adressons à leur famille tout le réconfort, le soutien, et le courage dans ces moments difficiles.

Allocution de M. Bernard Chavanne, président de la commune des Planchettes

Au nom des autorités communales, M. Chavanne souhaite la bienvenue et remercie l'UPN pour avoir choisi les Planchettes et son Pavillon pour tenir son assemblée générale, pavillon qui faisait partie de l'exposition nationale de 1964 à Lausanne.

M. Chavanne poursuit par donner quelques informations sur sa commune : Les Planchettes se situe à une altitude de 1063 m et s'étend sur une superficie de 11,73 km<sup>2</sup>. Elle compte actuellement 213 habitants. La commune possède encore son école primaire et trois restaurants. Son territoire fait frontière avec les communes de La Chaux-de-Fonds, Le Locle/Les Brenets et sans oublier La France voisine, séparé par Le Doubs qui coule tranquillement en contrebas et où il fait bon s'y promener. Le Village compte également des sociétés qui sont bien actives, M. Chavanne profite de l'occasion pour communiquer les quelques dates des prochaines manifestations qui auront lieu aux Planchettes :

- 1<sup>er</sup> avril 2023 : course aux œufs
- 12, 13 et 14 mai 2023 : soirées du Chœur Mixte
- 17 juin 2023 : vernissage du Sentier des Epouvantails
- 1<sup>er</sup> août 2023 : Fête nationale
- 26 et 27 août 2023 : Fête villageoise
- 15 octobre 2023 : Fermeture du Sentier des Epouvantails
- 16 décembre 2023 : Fête de Noël et représentation au Temple

Pour terminer M. Chavanne offre à l'UPN un petit présent à l'occasion de son jubilé, lui souhaite encore longue vie et remercie l'assemblée pour son écoute.

#### Partie administrative – ordre du jour :

1. Choix des scrutatrices
2. PV de l'AG 2022
3. Rapport annuel de la présidente
4. Comptes 2022, rapport des vérificatrices de comptes
5. Rapport de la Jeunesse rurale
6. Economie familiale et diversification
7. Admission – Démission au comité central
8. Programme d'activités
9. Intervention des différents services et organisations agricoles
10. Propositions individuelles
11. Divers

Remarque sur l'ordre du jour ? Aucune remarque, l'ordre du jour est donc approuvé.

#### **1. Scrutatrices**

Natacha Stauffer nomme Mmes Chantal Margueron et Corinne Von Gunten

#### **2. PV de l'Assemblée générale 2022**

Natacha informe l'assemblée que le PV de l'AG 2022 est disponible sur le nouveau site internet et également auprès des présidentes de groupes. Les déléguées et les présidentes ont adopté le PV en février dernier. Il n'a suscité aucune remarque jusqu'à maintenant, y'en a-t-il aujourd'hui ?? : Aucune remarque, le PV peut donc être considéré comme accepté.

### **3. Rapport annuel de la présidente**

*A ce jour, nous comptons 723 membres contre 709 en 2021, c'est une augmentation réjouissante. Devenir membre c'est participer à la vie du groupe régionale de sa région, c'est aussi l'occasion de présenter nos produits et le savoir-faire des agricultrices et femmes rurales lors de manifestations. La valeur et l'importance du rôle de la paysanne pour créer et entretenir des liens avec les consommatrices et consommateurs ne sont plus à démontrer que ce soit avec les plus petits, lors de la journée du lait à la pause ou les plus grands, avec la confection d'apéros, nous y mettons tout notre savoir-faire. Les contacts avec les collègues sont des plus enrichissants. Il permet de partager les expériences, les idées, les préoccupations et de découvrir les innovations de chacune. Le monde des paysannes et femmes rurales et de nos associations nous apporte sans aucun doute un enrichissement personnel et professionnel.*

*2022 : Une année agricole marquée par la chaleur et la sécheresse. Le temps sec et chaud a eu un impact contrasté sur les cultures. La vigne s'est globalement bien accommodée à ces conditions climatiques permettant d'envisager un millésime exceptionnel. Le même constat général s'impose concernant les fruits et les baies alors que les céréales et oléagineux ont repris des couleurs après un exercice 2021 médiocre. Les pommes de terre s'en sont hélas moins bien sorties et la teneur en sucre des betteraves laisse à désirer. Du côté des animaux de rente, les producteurs de porcs et d'œufs ont dû composer avec un marché difficile. Quant à la filière des poulets de chair, elle poursuit sa croissance.*

*Le 19 août 2022, la CNAV en collaboration avec d'autres partenaires agricoles dont l'Union des Paysannes, nous nous sommes rendus sur l'exploitation de Mme et M. Anouk et Claude-Eric Robert afin de combattre l'initiative dite : contre l'élevage de masse.*

*Dans un pays plurilingue comme le nôtre, il est essentiel d'utiliser les bons termes pour pouvoir se comprendre. Malheureusement, il faut constater que l'époque actuelle n'y est pas propice avec une tendance à l'exagération dans le seul but de faire du sensationnalisme.*

*En effet, la dénomination allemande parle d'élevage de masse ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Comme ce texte est parti depuis la Suisse Alémanique et qu'il s'agit de la langue de la majorité de ses soutiens, on peut estimer que c'est ce terme qui correspond à la volonté des initiants. Il sera donc nécessaire de le rappeler à chaque occasion : l'élevage de masse n'existe pas en Suisse. Et force est de constater que nous avons bien assumé notre rôle de convaincre la population durant la campagne, puisque cette initiative a été rejetée.*

*L'année dernière, 5 cours ont été organisés, il s'agit des pains surprises, des canapés, de la permaculture. Le cours « belle en jeans » a dû être annulé, il a été reporté à jeudi dernier 23 mars. Il a rencontré un beau succès.*

*Malheureusement, le cours « réaliser des truffes comme un professionnel » a aussi dû être annulé, car Mme Vallana a eu un accident.*

*Lait à la pause : plusieurs groupes ont participé à cette journée : Val-de-Ruz, Gorgier, Les Ponts-de-Martel, La Brévine, La Haute-Béroche, La Sagne, La Chaux-de-Fonds et le Val-de-Travers. Merci à eux pour leur précieux investissement. Nous avons distribué du lait à 19 endroits dans le canton et 2'355 élèves ont pu déguster un verre de lait. A cause de la pandémie, Swissmilk veut un peu changer l'image du lait en la*

*rendant plus traditionnel, car dans certains collèges, on a beaucoup de peine à distribuer de lait aux élèves. La recommandation est toujours la même c'est de privilégier le lait nature.*

*Concernant la farine, souvenez-vous, c'est ici même aux Planchettes que nous vous l'avions présentée en 2015. Belle évolution au niveau des résultats au cours de toutes ces années avec un pic lors de la pandémie. Cette année, nous le verrons dans les comptes, nous avons eu une ristourne de Fr. 2'028.50. Nous la trouvons dans de nombreux petits magasins de village, dans les magasins en vrac et dans les Landi du canton. N'hésitez pas à la privilégier.*

*Nous avons participé à Fête la Terre. Malgré une météo maussade le samedi, nous avons vendu toute notre marchandise. Cela représente env. 130 kg de farine et 200 kg de pain, tresse et taillaule.*

*Les 23-24-25 septembre, nous avons un stand en collaboration avec la CNAV dans le nouveau village des vigneron. Nous vendions des planchettes apéro ainsi que du vin mousseux Mauler et des cocktails HUGO. Malheureusement, cette manifestation ne nous a pas rapporté beaucoup d'argent. Les ventes de champagnes et de planchettes n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Deux raisons à cela, la première la météo : le samedi, il a plu toute la journée et la deuxième raison : les gens viennent pour boire un verre et rencontrer le vigneron. Par contre, il faut relever que le village des vigneron, à l'intérieur de la Fête des Vendanges était une super idée qui a eu beaucoup de succès.*

*A propos des livres de cuisine, ils sont vendus par le biais des Landi groupe Neuchâtel ainsi qu'à travers la plateforme : « dans mon quartier.ch ».*

*A ce jour, il y a encore 350 livres à disposition. Ce sont les derniers, il n'y aura probablement pas de réédition ou alors il faudra travailler avec une autre maison d'édition. Affaire à suivre !*

*Cela fait déjà 3 ans que nous publions diverses recettes, à raison d'une publication par mois sur Facebook, n'hésitez pas à aller les découvrir.*

*Vous les retrouvez également sur le nouveau site internet que l'on va vous présenter tout à l'heure. A ce jour, sur le nouveau site il y a environ une petite centaine de recettes, donc un beau réservoir en tous genre, en passant par l'entrée au menu principal, élaboré ou pas, des soupers vites faits, etc.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous une fructueuse année 2023 et surtout une bonne santé à vous et vos familles.*

Question et remarque : Aucune, donc le rapport est considéré comme accepté par des applaudissements.

#### **4. Comptes 2022, rapport des vérificatrices de comptes, nomination d'une nouvelle vérificatrice**

Barbara Saisselin, notre caissière nous présente les comptes 2022 :

- Total des charges : Fr. 22'883.20
- Total des recettes : Fr. 23'172.06
- Bénéfice de l'exercice : Fr. 338.86

Et le bilan

- 1<sup>er</sup> janvier 2022 : Fr. 67'292.95
- 31 décembre 2022 : Fr. 69'131.81

Concernant le compte de formation, solde au 31 décembre 2022 : Fr. 17'453.70

Fond Cécile Clerc, solde au 31 décembre 2022 : Fr. 32'367.55

Barbara Saisselin présente les grandes lignes du budget 2023 :

On reste toujours assez prudent. On prévoit des cotisations pour Fr. 13'000.--. On espère cumuler Fr. 2'500.- de bénéfiques lors de nos diverses manifestations, une ristourne pour la vente de farine de Fr. 2'000.--. Pour l'exercice 2023, un déficit de Fr. 880.- est projeté.

Comme d'habitude, notre caissière encourage l'assemblée présente à faire de la publicité pour notre farine ainsi que pour les livres de cuisine.

Questions concernant les comptes 2022 : De *Mme Christine Pierrehumbert* : Comment est alimenté le compte de formation ? - Par la vente des livres

Rapport des vérificatrices : Il s'agit de Mmes Suzanne Gfeller et Cindy Zwahlen. La vérification des comptes a eu lieu le 20 mars 2023 au domicile de la caissière. Les vérificatrices ont procédé par sondages et elles ont pu constater que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces comptables et relevés bancaires sont correctement classés. Elles recommandent donc à l'assemblée de les accepter sans réserve.

Les comptes 2022 et le budget 2023 sont acceptés à l'unanimité.

Une nouvelle vérificatrice est nommée par des applaudissements : Il s'agit de Mme Aline Calame.

Mme Aline Calame officiera avec Mme Cindy Zwahlen pour les comptes 2023.

## **5. Rapport de la Jeunesse rurale**

Natacha Stauffer donne la parole à M. Thomas Cassi et Mme Aurélie Walti en rappelant au préalable que la JRN existe depuis 1960 avec la participation financière de l'UPN et que c'est M. Rohrbach, président de l'époque qui proposa de faire un rapport des activités lors de chaque AG de l'UPN.

Thomas Cassi et Aurélie Wälti, membres du comité de la JRN commence tout d'abord par excuser leur président et vice-président qui ont été retenu par d'autres obligations.

L'année 2022 de la JRN a été marqué par l'organisation de la première édition du Bal de la Jeunesse qui fut une réussite. Ensuite, notons, la sortie en cabane, la tenue de stands aux Promotions du Locle et à La Fête des Vendanges, un voyage à Chypre durant le mois d'octobre.

L'AG de la Jeunesse rurale a eu lieu le 10 mars 2023, avec trois changements au sein du comité dont la présidence. Mme Jessica Challandes a cédé sa place à M. Gabriel Von Gunten.

Pour les évènements à venir, il faut mentionner : 6 mai 2023 pour la 2<sup>ème</sup> édition du Bal. Rendez-vous est pris à l'Animal'Halle des Ponts-de-Martel. Sinon, on pourra retrouver comme de coutume les stands de la Jeunesse aux Promotions ainsi qu'à la Fête des vendanges.

Pour terminer, Thomas Cassi et Aurélie Wälti, nous remerciant de notre écoute et se réjouissent et espèrent nous retrouver lors des manifestations futures.

## **6. Economie familiale et diversification**

En principe, c'est une personne de la CNAV qui nous fait un rapport de l'un ou l'autre de ses secteurs. L'année dernière, Mme Laetitia Balossi était venue nous parler du secteur des assurances. Malheureusement, cette année personne n'était disponible pour diverses raisons et c'est pourquoi, notre présidente donne la parole à Mme Laetitia Petitpierre qui a préparé un exposé sur Agrimpuls et IFYE.

Ce sont des organisations qui facilitent le départ des jeunes pour effectuer un stage à l'étranger. Laetitia avait à cœur de nous parler de ce sujet car il y a 20 ans, elle a eu la chance de pouvoir passer 6 mois en Nouvelle-Zélande dans un ranch. Mais à cette époque, il n'y avait pas ces associations pour l'aider dans l'organisation de son voyage et elle avait mis 9 mois pour se préparer, ce qui ne fut pas évident pour connaître toutes les démarches à effectuer.

**Agrimpuls** : Il s'agit plutôt d'une organisation pour permettre d'aller directement travailler à l'étranger. Les conditions pour pouvoir en bénéficier : - Avoir un CFC dans les domaines suivants : agriculture, horticulture, paysagiste, fleuriste, domaines équestres et œnologie. – Pour les étudiants, il faut 2 ans de pratique dans l'un de ces domaines – Age : 18 à 35 ans – Permis de conduire obligatoire – Bonne connaissance de l'anglais ou de la langue parlée dans le pays choisi – Etre en bonne santé – Pas de couple marié ni d'enfants.

Ensuite, il y a deux choix qui s'offre au jeune : Around the world (ATW) = stage de longue durée de 14 mois ou 2<sup>ème</sup> possibilité : un stage plus court de trois à six mois. Plusieurs destinations possibles : Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Etats-Unis, Danemark, Allemagne, France, Pays-Bas, Irlande, Suède et Japon.

Ces stages sont rémunérés et soumis aux cotisations AVS. Les frais d'organisation (env. Fr. 500.--) sont à la charge du candidat ainsi que le voyage. Plus d'informations disponibles sur : [www.agrimpuls.ch](http://www.agrimpuls.ch) dont des rapports de stages intéressants qui sont publiés concernant des jeunes qui sont partis.

IFYE : c'est un peu différent d'agrimpuls, il ne s'agit pas de travail mais plus réellement d'un stage d'une durée un peu plus courte, non rémunéré, les candidats sont nourris logés contre le travail effectué et il y a la possibilité de changer de famille d'accueil. Les conditions pour y accéder : - Age : 18 à 30 ans – Rapport de stage obligatoire à effectuer – Obligation de suivre trois événements pour pouvoir partir. Les frais d'organisation et le voyage sont également à la charge du candidat. Il faut souligner que IFYE recherche activement des familles d'accueil en Suisse, ils sont en lien avec la Jeunesse Rurale de Suisse Romande. L'organisation est plus connue en Suisse allemande. Plus d'informations disponibles sur : [www.ifye.ch](http://www.ifye.ch) dont des renseignements si l'on désire devenir famille d'accueil avec un formulaire à remplir.

Pour terminer, Laetitia encourage tout le monde à consulter ces deux sites ainsi qu'à devenir famille d'accueil et remercie l'assemblée de son attention.

Un grand merci à Laetitia pour cet exposé très intéressant !

## **7. Admissions - Démissions**

Notre présidente nous informe que si l'on se souvient bien, l'année dernière, Mme Marlise Baur avait eu la gentillesse d'accepter d'effectuer une année supplémentaire au sein du comité central, elle nous quitte donc cette année. Cela fait donc 13 ans que Marlise est parmi nous comme vice-présidente. Elle est rentrée au comité en avril 2011.

Petit mot de notre présidente à l'attention de Marlise Baur :

*Chère Marlise,*

*Tu es entrée au comité central en avril 2011.*

*13 ans d'engagements au sein du comité central en tant que vice-présidente, tu as toujours soutenu les divers projets. Tu deviens également déléguée au sein de la Chambre d'agriculture et de viticulture. Tâche que tu suis assidûment.*

*En 2018, tu participes au Dîner à la ferme version Suisse-allemande où tu finis deuxième. Bravo ! Tu as su mettre en valeur toute une région ainsi que le terroir neuchâtelois, dont la célèbre absinthe, que tu cultives depuis de nombreuses années sans ménager tes efforts, notamment de désherbage et séchage etc.*

*A la ferme, où tu es très active, tu reçois volontiers des hôtes parfois même des cars entiers.*

*Tu es une personne agréable et toujours de bonne humeur. Mais avec tout de même, ton côté suisse-allemand. Nous avons apprécié de travailler avec toi durant toutes ces années.*

*Un très grand merci pour ton dévouement au sein des paysannes neuchâteloises. Ton mandat prend fin aujourd'hui au sein du comité central, mais tu t'es déjà proposé pour faire partie du comité extraordinaire pour l'Assemblée Générale de notre organisation faïtière de l'an prochain. Nous te souhaitons bon vent et bonne suite !*

Applaudissements nourris pour Marlise et un cadeau lui est offert accompagné d'un bouquet. Un petit speech de Marlise s'en suit : Elle remercie le comité central pour l'accueil qui lui avait été fait. C'était très intéressant, elle a appris beaucoup de choses, surtout et notamment le travail sur l'ordinateur ! ☺ Super ! Elle a appris à connaître beaucoup de monde et de régions dans le canton et ailleurs. C'était vraiment très enrichissants de nous connaître toutes et elle a aussi vraiment apprécié de pouvoir se rendre aux assemblées hors du canton, notamment l'assemblée des déléguées de l'USPF, ce qui lui permettait de pouvoir discuter avec des Suisses-allemandes ! (☺ Rires !).

**Merci beaucoup Marlise !!**

Pour la remplacer, nous avons le grand plaisir d'accueillir Mme Aurélie Perrin des Ponts-de-Martel, qui est présentée par Marlise :

*Aurélie Perrin a 36 ans, elle est mariée et a deux enfants de 12 et 10 ans. Elle est née dans les Franches-Montagnes (Jura) et est la cadette d'une famille de 4 enfants (elle a trois grandes sœurs). Elle ne vient pas du monde agricole mais elle a toujours aimé les animaux, elle monte à cheval depuis toute jeune et participe à divers concours de sauts.*

*Elle est gestionnaire de vente de profession, métier qu'elle a exercé jusqu'en 2022.*

*Elle habite avec sa famille sur les hauteurs des Ponts-de-Martel depuis 12 ans. Ils exploitent un domaine situé sur la commune du Locle avec des vaches laitières et livrent le lait pour la fabrication de fromage à la laiterie de La Sagne. Dans une autre ferme près de chez eux, ils élèvent également des vaches nourrices avec beaucoup d'autres animaux dont elle s'occupe quotidiennement et avec son mari, ils sont gérants depuis 5 ans de l'Anim'Halle des Ponts-de-Martel. Elle est très active, même un peu hyperactive, elle n'aime pas spécialement les vacances, la vie à la ferme lui suffit, elle apprécie les balades à cheval, courir, cuisiner, passer de moments simples avec des amis.*

Merci beaucoup Aurélie, bienvenue au comité central et on se réjouit de travailler avec toi !

Pour poursuivre, Natacha Stauffer tient également à remercier Mme Anne-Marie Parel qui a donné les cours de cuisine depuis 2013. Anne-Marie avait succédé à Mme Denise Lambercier, puis elle a dû mettre un terme assez subitement à cette activité en raison du Covid (cuisines inaccessibles), un cours sur les barres de céréales n'a même jamais pu avoir lieu. Merci beaucoup Anne-Marie pour toutes ces années passées à l'organisation de ces cours de cuisine !

Nous remercions également Mme Suzanne Gfeller qui a organisé de nombreux voyages pour l'UPN, (dont L'Auvergne – La croisière sur le Rhin – Le Piémont – La Hollande et le Tessin) tous plus beaux les uns que les autres. Il y en a eu pour tous les goûts avec des visites d'exploitations, de caves, de fromageries ou plus culturels comme les rizières, le Keukenhof, et plus encore.

Merci beaucoup Suzanne !

C'est en principe Laetitia Petitpierre qui prendra la relève pour l'organisation de ces voyages.

## **8. Programme d'activités**

La parole est donnée à Marlise Baur, qui tenait à prendre la parole encore une fois. Elle nous communique tout d'abord le nombre de membres par groupement :

Les Planchettes : 17

Les Ponts-de-Martel – Brot Plamboz : 82

Val-de-Ruz : 139

Val-de-Travers : 104

Haute Béroche : 29

Bevaix : 13

La Sagne : 129

La Brévine : 43

La Chaux-de-Fonds : 99

Gorgier : 32

Membres individuelles : 27

Total : 714

Cours : Plusieurs sections (Gorgier, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds et Les Planchettes) ont organisé des cours (aquagym, gymnastique, pilates, utilisation du téléphone portable, pâte à choux).

A l'aide de quelques photos transmises par les différents groupes, Marlise nous présente les nombreuses activités riches et variées qui ont eu lieu pendant l'année : les courses, les sorties, la tenue de stands à différents marchés et manifestations, etc...

## **9. Intervention des différents services de l'agriculture ou autres**

**Pour l'USPF** : Mme Sonja Kolly

Sonja Kolly débute par se présenter en quelques mots, elle vient du canton de Fribourg, de La Gruyère. Maman de trois petites filles, elle gère avec son mari une exploitation laitière avec 60 vaches red-holstein et holstein. L'été, du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre, ils montent à l'alpage et fabriquent eux même leur fromage.

Ensuite, Mme Kolly présente les dernières nouvelles de notre association faitière, son rôle (que fait-elle pour ses membres), les dernières activités, etc..

**Nous, les femmes de l'espace rural. Ensemble, compétentes, engagées !.** Tel est la vision, la devise de l'USPF qui représente et défend activement les intérêts et les droits des femmes et des familles de l'espace rural. Ensemble, nous sommes plus fortes avec l'engagement et la volonté de chacune à tous les niveaux et dans toutes les régions linguistiques. Grâce à ses relations et sa présence par ses membres dans les diverses associations et organisations agricoles et politiques, l'USPF peut ainsi relayer et soutenir les demandes et préoccupations des femmes sur le plan national afin d'obtenir des améliorations.

Le recrutement de nouvelles membres pour l'USPF est fondamental, d'où le lancement d'une nouvelle campagne nationale par la diffusion dans les médias sociaux de témoignages de femmes expliquant pourquoi elles sont membres et ce qui les motivent à participer. Mme Kolly nous remercie de partager ces publications afin d'accroître la visibilité et permettre ainsi d'espérer de gagner de nouvelles membres.

Le comité de l'USPF est composé de 10 membres représentant les différentes régions du pays, et le secrétariat général compte 5 personnes sous la gérance de Mme Kathrin Bieri.

Pour suivre l'actualité de l'USPF, Sonja Kolly nous encourage à nous abonner à la newsletter et les suivre sur Facebook et Instagram. Il est toujours intéressant de savoir ce qui se passe dans les autres associations du pays. Elle nous encourage également à suivre le cours Instagram qui se déroulera en ligne le 23 mai prochain.

Sonja Kolly nous donne également des nouvelles concernant la campagne de sensibilisation lancé conjointement avec Prométerre et Agrisano sur le thème : Prendre ses responsabilités, s'équiper pour la vie. Elle a été très fructueuses, la check-list en ligne pour une analyse de sa situation personnelle concernant la prévoyance, le partage des revenus et la couverture sociale a été rempli plus de 3'000 fois et reste toujours disponible en ligne sur : [www.ma-situation.ch](http://www.ma-situation.ch). Cette campagne sera poursuivie en mettant l'accent sur le divorce mais elle a d'ores et déjà permis une prise de conscience.

**Alimentation et économie familiale** : Le succès de #ALMA continue en 2023 avec les tips et astuces populaires pour les jeunes et les familles diffusés toutes les deux semaines sur les médias sociaux. L'économie familiale est importante et reste trop peu valorisée. Le 21 mars 2023, à l'occasion de la Journée internationale de l'économie familiale, l'USPF a attiré l'attention sur ce point dans le cadre d'une campagne sur les réseaux sociaux en mettant une touche humoristique sur ses tâches quotidiennes essentielles pour le bien-être personnel, familiale et social.

Sonja Kolly nous invite également à se rendre sur le site internet de l'USPF : [www.paysannes.ch](http://www.paysannes.ch) pour consulter les recettes mises en ligne grâce à la belle collaboration avec [www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch).

**Commission de formation** : L'intérêt pour la formation de la paysanne est toujours aussi grand et la plupart des centres de formation annoncent des classes pleines et parfois des listes d'attente. 212 brevets ont été remis en 2022 dont 13 en Suisse romande. Pour l'examen professionnel du printemps 2023, 18 personnes se sont inscrites à l'examen en Suisse romande et 150 en Suisse alémanique, un nombre record !

**Domaine spécialisé / Politique familiale et sociale** : l'USPF a écrit aux parlementaires pour leur faire part de nos exigences en matière d'amélioration concrète pour les femmes, les personnes à bas revenus et à temps partiel. L'USPF a également pris position sur différents projets et modifications de la loi. Toutes les prises de position sont disponibles sur le site internet. Le projet « Plus de femmes en politique » a à nouveau été mis sur pied en vue des élections fédérales de cet automne, ceci afin de motiver les femmes, de les renforcer et de rendre les candidates plus visibles.

**Plate-forme Aide et soutien de l'USPF** : Elle reste importante et très demandée, elle permet rapidement de trouver des informations sur différents thèmes et facilite la mise en relation avec des spécialistes pour une médiation ou un conseil juridique.

**Politique agricole** : les discussions sur la PA22+ sont terminées avec la première fois un volet social. L'USPF a pu faire part de son avis. Des représentants de l'USPF ont également participé activement au sein de groupes de travail.

**Voyage de l'USPF** : Côte d'Azur du 12 au 16 juin 2023, informations et inscriptions sur [www.paysannes.ch](http://www.paysannes.ch)

**Assemblée des déléguées de l'USPF** : 26 avril 2023 à Berne et en 2024 sur deux jours dans le canton de Neuchâtel, l'USPF se réjouit déjà.

Merci infiniment à Sonja Kolly, des applaudissements soutenus clôturent son riche exposé.

#### **Pour le Service de l'agriculture : M. Patrick Vaudroz :**

M. Vaudroz salue l'assemblée présente et débute en premier lieu par nous transmettre les salutations de M. Laurent Favre, chef du département ainsi que de M. Pierre-Yvan Guyot, chef du service de l'agriculture. Il trouve magnifique la grande affluence et tout ce monde présent et affirme que l'on ferait certainement des jaloux dans les autres assemblées d'organisations agricoles du canton.

M. Vaudroz relève l'indispensable place de la femme dans les exploitations agricoles et espère une meilleure reconnaissance de notre travail, de notre soutien et de nos compétences. Il espère que la femme revienne au centre des discussions lors des débats pour la politique agricole PA25.

M. Vaudroz félicite l'UPN malgré ses 80 ans d'être si active, il nous souhaite le plus bel avenir et une longue vie à nous Mesdames ainsi qu'à notre association.

Merci M. Vaudroz (applaudissements)

#### **Pour la CNAV : M. Stéphane Rosselet, président :**

Au nom de la CNAV, M. Rosselet nous remercie de l'invitation, c'est toujours un plaisir de venir ! Il relève également la grande affluence, ça fait envie !

M. Rosselet tient à souligner que lors des deux dernières années et plus particulièrement lors des campagnes pour les votations, les organisations agricoles ont eu de la chance d'avoir la présence des femmes paysannes, nous étions présentes et surtout nous étions presque plus crédibles. Les gens écoutaient plus les femmes que les hommes. Nous arrivions mieux à faire passer le message.

Stéphane Rosselet nous donne également quelques informations au sujet du loup. Pour l'instant, dans le canton de Neuchâtel, il n'y a pas encore eu d'attaque. Un référendum a été lancé pour s'opposer à la régulation du loup. Si une votation devait avoir lieu, il compte à nouveau sur notre soutien et notre participation.

Nos difficultés rencontrées lors de La Journée du Lait pour distribuer le lait l'ont interpellé. Il est vrai que l'on remarque de plus en plus qu'une certaine tranche de la population veut nous faire changer nos habitudes alimentaires. Certaines remarques sont acceptables, d'autres moins. M. Rosselet trouve que l'on devrait en premier lieu s'attaquer au problème du gaspillage alimentaire.

M. Rosselet souligne le gros travail en 2024 qui attend notre association pour l'organisation de l'assemblée des déléguées de l'USPF et encourage M. Vaudroz du Service de l'agriculture pour nous aider financièrement.

Pour terminer, Stéphane Rosselet nous remercie, nous souhaite une bonne fin de journée et doit dire qu'il se réjouit toujours de notre collation. ☺ Merci M. Rosselet.

Concernant le loup, Natacha Stauffer donne un petit complément d'informations et nous encourage à chaque fois de procéder à des analyses lors de suspicion de passage ou d'une attaque car plus il aura été prouvé sa culpabilité lors de pertes d'animaux, plus nous aurons de chance d'obtenir sa régulation (autorisation de tir).

D'autres interventions ?? Oui ! **Pour Bio Neuchâtel : M. Stéphane Challandes**

M. Challandes nous salue et nous remercie de l'invitation. Non, ce n'est pas une maladie d'être en agriculture biologique. Une centaine d'exploitations env. sont labélisées bio dans le canton de Neuchâtel ce qui représente env. 15% des exploitations avec encore un plus gros pourcentage dans le secteur viticole puisque plus de la moitié du vignoble neuchâtelois est bio. M. Challandes souhaite par sa présence faire un peu de publicité et nous encourager à faire le pas car la faitière suisse (BIO Suisse) a vraiment besoin de garantir des quantités pour la distribution de ses produits. Le secteur est en constante évolution et cela vaut la peine de s'informer et de se poser la question lors d'un changement dans nos exploitations (agrandissement, restructuration ou transmission).

Enfin, M. Challandes nous félicite pour notre travail conséquent, pour la transmission des connaissances et des traditions. Il annonce également que Bio Neuchâtel va soutenir l'UPN au travers de leur produit pour l'organisation de l'assemblée des déléguées de l'USPF en 2024.

## **10. Propositions individuelles**

Aucune

## **11. Divers**

**Agri** : Merci à Mme Denise Faivre qui est notre nouvelle correspondante pour le Journal Agri, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec elle car elle est toujours à la recherche d'un sujet pour un article ou un portrait. Ne pas hésiter à la contacter.

**Félicitations** à Mmes Candice Lecomte et Laetitia Darbellay pour l'obtention de leur brevet de paysanne. Laetitia se trouve d'ailleurs parmi nous. Félicitations à Laetitia Darbellay, un petit présent lui est offert.

**Site internet** : Bonne nouvelle, il est en ligne. Véronique Eschler nous le présente et nous invite à le consulter. L'adresse n'a pas changé : [www.paysannes-neuchateloises.ch](http://www.paysannes-neuchateloises.ch). N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques. N'hésitez pas également à nous communiquer vos dates pour étoffer l'agenda et ainsi profiter de cette plateforme.

**Mme Carole Stähli** demande quand sera créé le compte UPN sur Instagram ? : Cela va suivre tout prochainement.

**La Mobilière** : l'UPN va conclure une assurance RC auprès de La Mobilière pour toutes ses membres, les manifestations futures seront ainsi couvertes et les groupes pourront annuler leur propre assurance RC.

**Balade gourmande de la jeunesse vitivinicole** : 1<sup>er</sup> avril 2023, présence de l'UPN avec la confection de 800 cornets à la crème.

**Portes ouvertes de vos fermes** : 4 juin 2023 ! La Famille Ducommun d'Areuse ouvre ses portes encore cette année.

**Fête la terre : 19 et 20 août 2023** : Notre présidente nous rappelle qu'elle a besoin de nous et de notre savoir-faire lors cette journée. Elle nous contactera par l'intermédiaire des présidentes de groupes. C'est toujours très intéressant d'y participer !

**Cabane Orny : 23 et 24 août 2023** : les informations paraîtront dans le bulletin La Ruche et sur le site internet.

**Lait à la pause** : 31 octobre 2023

**Prochaine AG 2024** : organisée par le groupe du Val-de-Ruz....*A confirmer !!*

**AG des déléguées USPF** : 26 avril 2023 à Berne : Natacha Stauffer nous informe qu'elle s'y rendra accompagnée de Marlise Baur, Stéphanie Ducommun et Laetitia Petitpierre.

**AG des déléguées USPF 2024** : Sur deux jours, elle aura lieu ici dans le canton de Neuchâtel les 24 et 25 avril 2024. Notre canton a déjà accueilli cette assemblée, c'était en 1993, 1975 et 1956. En regard de Anne Challandes, présidente, c'est une belle occasion d'accueillir tout le monde avant la fin de son mandat. Merci de retenir ces deux dates, nous aurons besoin d'aide.

**Magnifique tombola**, n'hésitez pas de vous procurer des billets ou enveloppes. Merci aux généreux donateurs : LANDI Crêt-du-Loche, Caves du Prieuré, Caves Alain Gerber, Apiculteur des Montagnes, Vera Monnat (apicultrice), Agrisano, Ferme du Seignat, Boucherie Schneiter, Boucherie Christen, Fromagerie Sterchi et toutes les membres pour la confection des lots.

Pour conclure, Natacha Stauffer remercie le comité central et toutes les membres de l'UPN pour l'engagement et la confiance accordée depuis 10 ans. Merci également aux diverses organisations agricoles pour toujours les très bons échanges.

A l'occasion de ce jubilé, n'oubliez pas de prendre en partant un petit rosier qui est offert à toutes les personnes présentes.

Marlyse Baur prend une dernière fois la parole pour remercier notre présidente : *Merci pour ton énorme travail, ton dynamisme et tes nombreux engagements.*

Place à la collation !!

\*\*\*\*\*

La séance est levée à : 15h10  
Rédaction du PV : Martine Maurer